

APPEL À COMMUNICATIONS



Société internationale
pour l'histoire de l'histoire du
français langue étrangère
ou seconde



Société internationale
d'étude des littératures
de l'ère coloniale



Centre d'histoire culturelle
des sociétés contemporaines
Université de Versailles -
Saint-Quentin-en-Yvelines

Colloque

L'ÉMERGENCE DU DOMAINE ET DU MONDE FRANCOPHONES (1945-1970)

8-9-10 novembre 2007

Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines
47, boulevard Vauban,
78047 GUYANCOURT (Yvelines)
France

Les colonies ont d'abord, et pendant longtemps, été perçues comme des espaces de domination politique et économique dans lesquels la place et la fonction des langues en usage, et notamment celle du colonisateur (lequel n'était pas toujours très au clair d'ailleurs sur les politiques linguistiques en œuvre sur son propre territoire), étaient considérées comme des variables secondaires d'intervention. Et même quand le souci de favoriser l'usage du français dans les écoles, ce qui a été très tôt le cas de la part des autorités coloniales françaises, s'est manifesté, cette préoccupation devait moins à la volonté de diffuser la langue française, qu'à celle de s'assurer de la sorte la soumission des sujets de l'empire (Georges Hardy, premier directeur de l'enseignement en A.O.F. avait publié en 1917 un ouvrage au titre significatif *Une conquête morale. L'enseignement en A.O.F.*) La fonction proprement politique (mission civilisatrice du français) l'emportait sur des considérations de diffusion d'un modèle linguistique et culturel. La Seconde Guerre mondiale ébranla l'édifice des certitudes qui était à l'origine de la constitution des empires coloniaux. S'agissant de la France, la Conférence de Brazzaville, tenue en janvier 1944, marque un changement d'orientation incontestable dans une politique de domination qui veut alors évoluer vers une politique de coopération librement consentie et fondée sur un certain nombre de valeurs partagées, dont l'éducation et la maîtrise de la langue française seront les vecteurs privilégiés. La diffusion de la langue française, par le moyen de l'école notamment, commence à être perçue comme un enjeu politique important, même si cette prise de conscience, tardive, ne fait pas l'objet d'une manifestation très clairement exprimée.

Le processus de décolonisation, amorcé dès 1956 avec l'indépendance accordée à la Tunisie et au Maroc, s'accomplit pour l'essentiel en un temps très bref, entre 1960 pour l'A.O.F. et l'A.E.F., et 1962 pour l'Algérie. La France voit de la sorte surgir un nouvel espace politique qui n'entend pas pour autant se priver du français et qui, bien au contraire, va revendiquer son appartenance à un nouveau réseau de territoires, de pays, unis non par des liens de subordination politique mais par la volonté de s'inscrire dans une culture partagée. Le monde de la francophonie, au grand étonnement d'une France sceptique, constamment mise en accusation devant l'assemblée des Nations unies, dès le début des années 50, pour sa politique coloniale et peu soucieuse d'être taxée de vouloir faire perdurer un système néo-colonialiste, allait naître, sous l'impulsion d'Habib Bourguiba, d'Hamani Diori et de Léopold Sédar Senghor. La revue *Esprit* publie en novembre 1962 un numéro intitulé « Le Français, langue vivante », qui fonde le concept de francophonie (même si le mot a été forgé aux alentours de 1880 par le géographe Onésime Reclus).

La francophonie, comme nouvel espace culturel dans lequel de nombreux écrivains, artistes et universitaires, éditeurs, allaient prendre place, comme nouvel enjeu pédagogique (ce qui allait s'appeler le français langue seconde) avec l'arrivée massive de nouveaux publics d'élèves dans les écoles des pays nouvellement décolonisés, se constituait de la sorte, la transformation en France de l'ancien ministère des Colonies en

ministère de la Coopération contribuant à structurer une politique selon des logiques inédites dans certains cas, s'inscrivant dans un temps historique plus long pour d'autres.

La proximité, relative de l'événement, à un peu plus de quarante années de distance, fait qu'il ne s'inscrit pas encore pleinement dans le champ des études historiques (ce champ jusqu'à présent ayant été très largement occupé par l'histoire politique), alors même que, par les conditions de sa genèse, il retentit encore sur ce qu'est aujourd'hui le monde de la francophonie. S'intéresser aux acteurs, aux débats, aux raisons des choix entrepris, aux propositions, aux premières tentatives d'organisation, à l'existence de logiques de continuité, tel peut être l'objectif principal que l'on peut donner à cette rencontre qui pourra aussi inviter des témoins de ce que fut cette entreprise à son origine.

L'empan chronologique retenu va de 1945, date qui, pour tous les pays colonisés, marque un changement dans les politiques de tutelle mises en œuvre par les métropoles (significativement pour la France, l'expression « Union française » se substitue à celle d' « Empire français »), à 1970, date qui marque la fin de la création des grandes agences qui vont organiser le monde francophone et le début des premières grandes conférences ministérielles internationales. Le monde francophone ne se limite pas aux seuls anciens territoires colonisés. Le Québec prend place dans ces années là sur la scène francophone pour en devenir un acteur majeur.

Cette rencontre permettra d'explorer l'ensemble des domaines impliqués par le concept de « francophonie », domaine pédagogique, domaine littéraire, domaine politique, domaine universitaire. On pourra s'intéresser aux acteurs engagés dans cette entreprise, aux organismes ainsi créés, aux enjeux, politiques, économiques, associés, aux politiques de coopération, à partir des premières actions et prises de conscience attestées à l'époque coloniale. On pourra encore engager des comparaisons avec les processus d'émergence d'autres « ...phonies », selon des modes différents d'organisation et de structuration, dans la même entreprise de décolonisation, auprès de pays tels que la Belgique, la Grande-Bretagne, le Portugal, l'Espagne, l'Italie.

Les chercheurs intéressés feront parvenir leur projet de communication (environ 250 mots) avec mention de leurs coordonnées professionnelles à :

- Jean-Yves Mollier : Jean-Yves.Mollier@uvsq.fr
- Gérard Vigner : g.vigner@noos.fr

La date limite pour une proposition de communication est fixée au 15 avril 2007.
Les avis du comité de lecture seront adressés fin juin 2007.

Comité scientifique

- BANDELIER André (Université de Neuchâtel)
- BERRE Michel (Université de Mons-Hainaut)
- BESSE Henri (E.N.S - L.S.H., Lyon)
- BOUCHE Denise (Université de Nancy)
- COLLES Luc (Université de Louvain-la-Neuve)
- CORTIER Claude (E.N.S - L.S.H., Lyon)
- MOLLIER Jean-Yves (Université Versailles-Saint-Quentin en Yvelines)
- PETR Christian (Université d'Avignon)
- PINHAS Luc (Université de Paris XIII)
- SPAETH Valérie (Université de Paris III)
- SUZO LOPEZ Javier (Universidad de Granada)
- VIGNER Gérard (Versailles)

Comité d'organisation

- ARGAUD Evelyne (Versailles)
- MOLLIER Jean-Yves (Université Versailles-Saint-Quentin en Yvelines)
- SUZO LOPEZ Javier (Universidad de Granada)
- VIGNER Gérard (Sihfles)